



## Une nouvelle subvention du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour le loisir culturel.

Depuis le mois de mars, Loisirs Laurentides en collaboration avec les autres Unités Régional de Loisir et de Sport du Québec des autres régions, nous avons fait plusieurs représentations au MCC afin de demander qu'il y ait du soutien financier pour les OBNL en loisir culturel. Ils ont donc créé un fonds régional d'urgence de 3 M\$ en soutien aux organismes culturels touchés par la pandémie

Le Fonds régional d'urgence pour les organismes affectés par la pandémie de COVID-19 vise à offrir rapidement une aide d'urgence aux organismes soutenus ou non par un des programmes Aide au fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications. Ce fonds d'urgence a aussi pour but d'éviter la fermeture permanente d'organismes culturels et de communication et de maintenir ainsi la culture québécoise vivante.

### Organismes admissibles :

Le Fonds d'urgence s'adresse exclusivement aux organismes à but non lucratif démontrant des difficultés financières à cause de la pandémie de COVID-19.

**Les organismes admissibles sont invités à déposer leur demande d'aide financière du 13 octobre 2020 au 29 janvier 2021.**

Voici le communiqué de presse : <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?aiguillage=diffuseurs&listeDiff=31&type=1&idArticle=2810139852>

Voici le détail de la subvention :

<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=6380&fbclid=IwAR3ZEiIV4co0E4oCCXn5kZke8UUPnqsKIUpYXCy3MYT-NRnsiCla2XAjUMU>

## INVITATION spéciale À PARTAGER

Suite à notre sondage du printemps dernier sur les besoins des organismes en matière de locaux, le **GRT Laurentides**, en collaboration avec l'Association des GRT du Québec (AGRTQ), est heureux d'inviter tous les représentants d'organismes intéressés, à un webinaire spécial concernant le **Fonds Immosocial Québec**, volet « Immobilier collectif » **le 20 novembre 2020, de 9h à 10h30.**

Le **Fonds Immosocial Québec** est un outil financier mis en place par l'AGRTQ, en partenariat avec le Fonds immobilier de solidarité FTQ et la Fondation Lucie et André Chagnon.



*Un partenaire dans l'action !*



Il permet de financer la mise de fonds nécessaire pour le financement de projets immobiliers collectifs dédiés aux espaces de travail des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale. Pour vous inscrire au webinaire, **cliquez** simplement sur l'invitation ci-dessous. Au plaisir!

LE GRT DES LAURENTIDES VOUS INVITE À UN  
WEBINAIRE SUR LE VOLET « IMMOBILIER  
COLLECTIF »\* DU FONDS IMMO SOCIAL QUÉBEC.

**20 - 11 - 20**

• DE 9 H 00 À 10 H 30 •

NOTEZ QUE LE LIEN DU WEBINAIRE  
SERA ACHÉMINÉ AUX PERSONNES  
INSCRITES QUELQUES JOURS AVANT  
CELUI-CI.

AU PLAISIR DE VOUS COMPTER  
PARMI NOUS!

INSCRIPTION

\*LE VOLET «IMMOBILIER  
COLLECTIF» DU FONDS  
IMMO SOCIAL QUÉBEC PERMET  
DE FINANCER LA MISE DE  
FONDS NÉCESSAIRE À LA  
RÉALISATION D'UN PROJET  
IMMOBILIER COLLECTIF DÉDIÉ  
AUX ESPACES DE TRAVAIL DES  
ORGANISMES  
COMMUNAUTAIRES ET DES  
ENTREPRISES D'ÉCONOMIE  
SOCIALE.

Un webinaire présenté par Pierre-Luc  
Girard, directeur de l'investissement à  
l'Association des groupes de ressources  
techniques du Québec

AGRTQ

GRT Laurentides  
Groupe de ressources techniques

Fonds  
Immosocial  
Québec

## Logement abordable : lancement de l'initiative pour la création rapide de logement

- Lancement de l'initiative pour la création rapide de logements (ICRL)
- Projets pour : couvrir les coûts associés à la construction de logements modulaires, à l'acquisition de terrains et à la conversion d'immeubles existants en logements abordables ou à leur remise en état
- Date limite : 31 décembre 2020
- Le communiqué : <http://secure.campaigner.com/csb/Public/show/591-2bf23r--s29f6-s3ciq63>



*Un partenaire dans l'action!*



## Publications statistiques sur les personnes handicapées

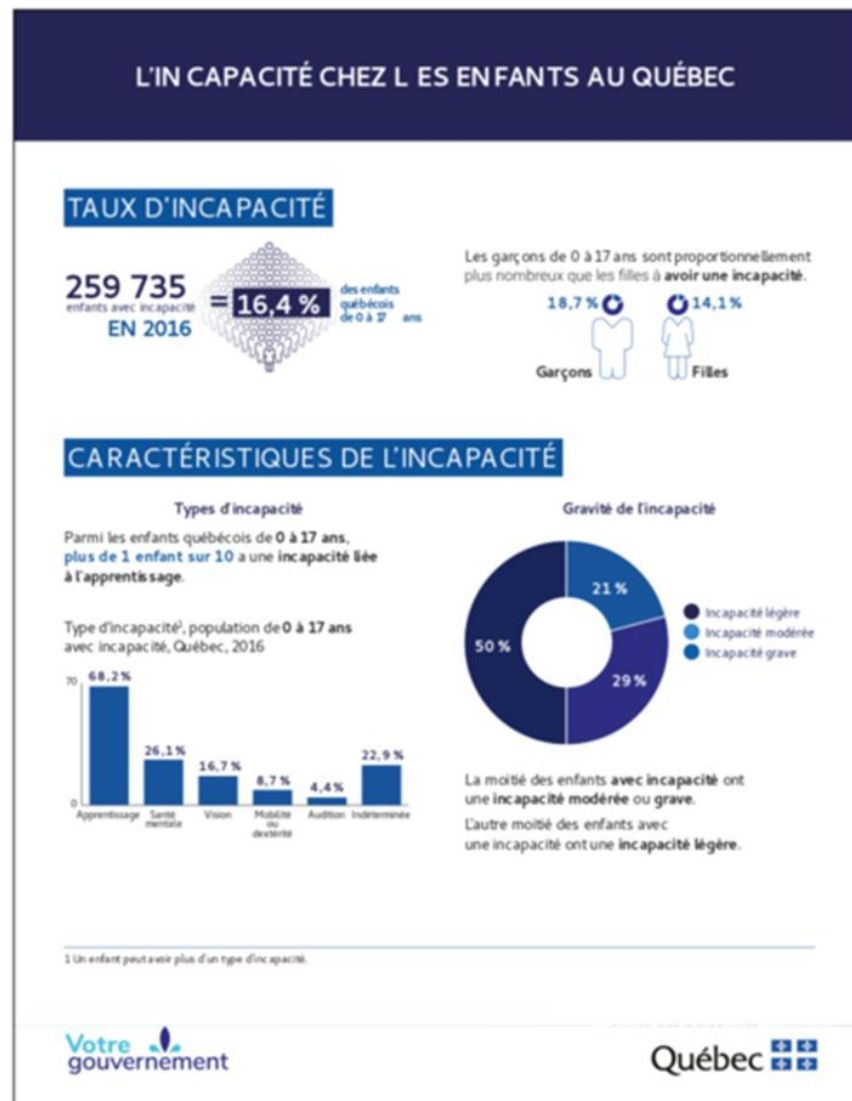
NOUVEAU - L'incapacité chez les enfants au Québec – Portrait selon le Recensement de 2016

NOUVEAU - Infographie - L'incapacité chez les enfants au Québec – Portrait selon le Recensement de 2016

NOUVEAU - L'incapacité chez les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents au Québec – Portrait selon le Recensement de 2016

NOUVEAU - Infographie - L'incapacité chez les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents au Québec – Portrait selon le Recensement de 2016

NOUVEAU - Les dépenses des ménages comprenant une personne avec incapacité : une analyse selon les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages



*Un partenaire dans l'action !*



## L'INCAPACITÉ CHEZ LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS VIVANT AVEC LEURS PARENTS AU QUÉBEC

### TAUX D'INCAPACITÉ

En 2016, parmi les personnes de 18 ans et + vivant avec leurs parents



20,2 % avaient une incapacité pour un total de **138 880** personnes

#### Taux d'incapacité selon l'âge



### CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ

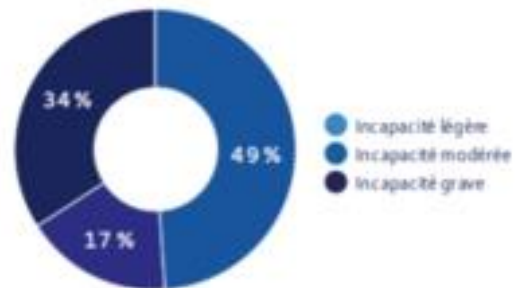
#### Types d'incapacité<sup>1</sup>

Parmi les personnes de 18 ans et + vivant avec leurs parents :

- 9,2 % ont une incapacité liée à l'apprentissage  
→ 63 295 personnes
- 8,7 % ont une incapacité liée à la santé mentale  
→ 59 600 personnes
- 4,8 % ont une incapacité liée à la vision  
→ 33 210 personnes
- 2,8 % ont une incapacité liée à la mobilité ou à la dextérité  
→ 19 420 personnes
- 1,2 % ont une incapacité liée à l'audition  
→ 8 160 personnes

#### Gravité de l'incapacité

Parmi les personnes de 18 ans et + avec incapacité vivant avec leurs parents



<sup>1</sup> Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité





## Face à la crise, la Fondation Chagnon donnera jusqu'à 500 millions \$ d'ici 2025

Montréal, le 21 septembre 2020 – Depuis le début de la pandémie, la Fondation Lucie et André Chagnon a affirmé sa volonté d'apporter un soutien durable aux populations les plus vulnérables et aux milieux défavorisés. Après avoir octroyé 7 M\$ à des fonds d'urgence depuis mars dernier, la Fondation Chagnon annonce aujourd'hui un engagement philanthropique exceptionnel soit l'augmentation potentielle de ses dons de 150 M\$ au cours des cinq prochaines années (2021-2025). En fonction des besoins et de la capacité de prise en charge des milieux, les dons de la Fondation Chagnon pourraient donc passer de 350 M\$ préalablement prévus à 500 M\$\* au cours de cette période de cinq ans. « Face à la crise que connaît le Québec et dont les effets multiples continueront de se faire sentir au cours des prochaines années, la Fondation Chagnon souhaite faire preuve d'agilité et jouer pleinement son rôle d'organisme philanthropique pour répondre aux besoins. Avec ce nouvel engagement, nous consolidons notre apport à la communauté. Toutefois, la capacité de soutien à long terme de la Fondation ne sera pas compromise par ce nouvel engagement financier. En effet, nous considérons que la prévention de la pauvreté et la lutte contre les inégalités sont deux enjeux de société qui traverseront le temps, et qu'ils exigeront un engagement continu et inscrit dans la durée », affirme Jean-Marc Chouinard, président de la Fondation Lucie et André Chagnon. Un dialogue pour mieux définir l'utilisation de ces sommes Cette contribution additionnelle pour les cinq prochaines années viendra soutenir différents organismes qui travaillent au développement du plein potentiel des jeunes, dans la perspective de contribuer à la prévention de la pauvreté au Québec. De plus, elle s'ajoute aux différentes mesures de soutien mises sur pied dès mars dernier, alors que la pandémie prenait de l'importance au Québec. Au cours des prochains mois, la Fondation Chagnon entend définir la meilleure utilisation possible de ces dons additionnels (jusqu'à 150 M\$) avec ses partenaires communautaires et les diverses parties prenantes. Cette démarche permettra de mettre en œuvre des projets structurants à long terme dans différentes régions du Québec. Plus de détails seront communiqués à cet effet au début de 2021.

« Compte tenu de l'ampleur de la crise qui frappe le Québec, la Fondation Chagnon est prête à augmenter sa contribution philanthropique de façon significative, mais elle invite aussi le gouvernement du Québec à soutenir l'action communautaire à sa pleine valeur. Notre propre contribution doit s'ajouter et non se substituer au rôle essentiel et légitime de l'État », ajoute le président de la Fondation Lucie et André Chagnon.

\* Conformément aux règlements de l'Agence du revenu du Canada (ARC), la Fondation Chagnon verse en moyenne annuellement 3,5 % de son capital pour ses activités de bienfaisance. Si l'on considère son patrimoine d'un peu plus de 2 milliards \$ (au 31 décembre 2019), cela représente 350 M\$ pour les 5 prochaines années (70 M\$ par an x 5 ans). En augmentant ses dons potentiels de 150 M\$ sur 5 ans, la contribution totale de la Fondation atteindrait 500 M\$ et correspondrait à des versements annuels de 5 % de son capital.



*Un partenaire dans l'action !*



## Nouveau réseau d'entraide et de soutien virtuel et gratuit pour jeunes adultes ayant des difficultés ou troubles d'apprentissage

Il s'agit d'une initiative de l'**Institut des troubles d'apprentissage** pour soutenir les jeunes adultes de notre région. En ce temps de pandémie, il est primordial d'offrir un support supplémentaire aux jeunes adultes qui présentent des difficultés ou troubles d'apprentissage.

Un groupe Facebook a été formé.

«**Entraide troubles d'apprentissage – Adultes du Québec**» :

<https://www.facebook.com/groups/750132408879390/>

La vocation de ce groupe est de créer un espace de conseils et de soutien. Les maîtres mots de cette communauté sont : l'entraide, le partage et la bienveillance. Tout au long de la semaine, notre équipe offre un soutien tout à fait gratuit en partageant des astuces, des informations utiles et veille à l'organisation de cafés-rencontres virtuels gratuits avec divers spécialistes. Leur expertise diversifiée permettra d'en savoir plus sur des stratégies efficaces d'intervention pour eux-mêmes ou leur proche qui cheminent avec une difficulté ou un trouble d'apprentissage. **Des cafés-rencontres virtuels se tiennent régulièrement.**

Si vous pensez que ce réseau d'entraide peut intéresser les personnes ayant des difficultés ou des troubles d'apprentissage, vous pouvez partager cette nouvelle avec vos organismes membres concernés.

### FRANÇAIS POUR PERSONNES IMMIGRANTES

Cours de français (alpha-francisation et francisation)

**ANNÉE 2020-2021** FORMATION OFFERTE LE JOUR, À TEMPS PLEIN

DATES DE DÉBUT DES SESSIONS

- 31 août 2020
- 9 novembre 2020
- 1<sup>er</sup> février 2021
- 19 avril 2021

Les demandes d'informations et l'inscription se font auprès du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) directement  
1-877-864-9191 ou [quebec.ca/education/apprendre-le-francais](http://quebec.ca/education/apprendre-le-francais)

2705, boul. des Promenades, Deux-Montagnes (Québec) J7R 0A6

Centre de services aux immigrants des Patriotes

#### LES PERSONNES ADMISSIBLES À CETTE FORMATION DOIVENT :

- Habiter au Québec;
- Avoir seize (16) ans et plus;
- Satisfaire l'une des conditions d'admissibilité:
  - Personne ayant obtenu la résidence permanente;
  - Personne autorisée à remettre sur place une demande de résidence permanente;
  - Personne ayant obtenu l'asile;
  - Personne titulaire d'un permis de séjour temporaire délivré en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente ou d'un permis du ministre;
  - Personne titulaire d'un Certificat de sélection du Québec ou d'un Certificat d'acceptation du Québec;
  - Conjointe d'une personne titulaire d'un des statuts ci-haut mentionnés.

#### COÛT/AIDE FINANCIÈRE :

- Cours gratuit offert par le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)
- Allocation de 188 \$ par semaine
- Remboursement des frais de garde pour les enfants de 12 ans et moins

**Vous êtes intéressé?**  
Inscription sur le site du MIFI : [quebec.ca/education/apprendre-le-francais](http://quebec.ca/education/apprendre-le-francais)



*Un partenaire dans l'action!*



## Précarité au travail et pratiques de gestion dans le mouvement de l'action communautaire autonome

**Auteur(s) :** Mylène Fauvel, Yanick Noiseux, Léa Coget (Collaboratrices: L. Binhas, L. Desjardins, C. Métivier)

Ce **rapport de recherche** présente les résultats d'une recherche partenariale menée par le GIREPS et quatre organismes partenaires: le Réseau Québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA); la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), le Comité sectoriel de main d'oeuvre Économie sociale Action communautaire (CSMO-ESAC) et Au Bas de l'échelle.

Cette recherche comporte deux volets. Le premier volet trace le portrait des conditions de travail dans le mouvement de l'action communautaire autonome et vise à répondre à la question de recherche suivante : par-delà les quelques données statistiques dont nous disposons, quelles sont les conditions de travail et de vie des travailleurs et travailleuses de l'action communautaire autonome et quelles conséquences ont-elles sur leur vie quotidienne ? Le second volet interroge quant à lui les conditions de travail à partir des stratégies de gestion mises en place par les personnes occupant des postes de direction et d'administration et répond à la question suivante : quelles sont les pratiques de gestion conditionnant l'expérience du travail dans le secteur de l'action communautaire autonome et comment ces dernières ont-elles évolué au cours des dernières années ?

Cette recherche aborde notamment les enjeux suivants: la précarité des conditions de travail, la multiplication des statuts d'emploi, la flexibilité et l'autonomie au travail ainsi que le rapport à la vocation et l'attachement aux valeurs et aux pratiques du mouvement de l'action communautaire autonome.



*Un partenaire dans l'action !*



## Nouvelle campagne du Collectif pour un Québec sans pauvreté

Vous savez que les cibles du dernier plan de lutte contre la pauvreté manquent cruellement d'ambition envers les personnes assistées sociales. Par exemple, il y est écrit noir sur blanc que les personnes au programme d'aide sociale devraient arriver à couvrir 55,1 % de leurs besoins de base (selon la Mesure du panier de consommation; MPC) le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Or, Statistique Canada vient de réviser la MPC à la hausse. Pour respecter ses maigres engagements, le gouvernement du Québec devrait tenir compte de cette révision. Malheureusement, il n'a pas encore confirmé qu'il le fera.

C'est pourquoi le Collectif vous invite à participer à une campagne pour mettre un peu de pression sur le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet.

Il s'agit d'une campagne en deux temps pour exiger :

- qu'au minimum le gouvernement respecte les engagements du dernier plan de lutte contre la pauvreté envers les personnes assistées sociales ;
- et qu'il nous explique comment il va s'y prendre pour permettre à toutes les personnes assistées sociales de couvrir leurs besoins de base.

La MPC (révisée!), c'est un minimum et tout le monde devrait y avoir droit.

Plus d'information ainsi qu'un modèle de lettre [sur le site du Collectif](#).



*Un partenaire dans l'action !*



## Mois de l'économie sociale 2020 : Une solution pour une meilleure relance économique du Québec

MONTREAL, le 1er nov. 2020 /CNW Telbec/ - C'est aujourd'hui que débute officiellement le Mois de l'économie sociale. Profitant de cet événement, le Chantier de l'économie sociale ainsi que les 22 Pôles d'économie sociale de la province souhaitent lancer un message fort aux Québécois : l'économie sociale s'impose comme une solution pour une meilleure relance économique du Québec.

« La pandémie a contribué à révéler au grand jour les lacunes du système actuel et un nombre grandissant de personnes et d'organisations ont commencé à élever leurs voix pour exiger que la relance économique du Québec soit plus inclusive et plus durable. Cette relance doit notamment être axée sur la transformation, viser une qualité de vie décente pour tous, reconnaître la valeur du travail de chacun, mais surtout, donner à toutes les communautés les moyens de prendre en charge leur propre développement », souligne Béatrice Alain, directrice générale du Chantier de l'économie sociale. « Alors que le Mois de l'économie sociale s'amorce, c'est un moment tout indiqué pour rappeler que l'entrepreneuriat collectif peut répondre efficacement à ces préoccupations ainsi qu'aux enjeux économiques modernes de la province ».

### Une économie aux multiples visages

À l'heure actuelle, il y a déjà un mouvement fort d'entrepreneuriat collectif au Québec qui propose des solutions aux défis auxquels fait face la communauté, notamment dans des secteurs névralgiques durant cette crise sanitaire (service de proximité, services d'aide à domicile, CPE, centres de répit). Le Chantier et les Pôles auront justement comme objectif, tout au long du mois de novembre, de présenter ces humains qui oeuvrent chaque jour à faire la différence pour une économie plus saine au Québec.

Pour y arriver, l'édition 2020 du Mois de l'économie sociale s'articulera autour des cinq sous-thèmes qui caractérisent l'univers de l'économie sociale :

- 1) la durabilité,
- 2) la localité,
- 3) la prospérité,
- 4) l'inclusion et
- 5) la participation.

Des intervenants spécialisés dans chacun de ces aspects seront ainsi présentés à la population et démontreront tout l'impact de l'entrepreneuriat collectif. « Les cinq sous-thèmes présentés cette année sont des volets fondamentaux de l'entrepreneuriat collectif », rajoute Mme Alain. « Le respect de l'environnement, la proximité avec les communautés, la prospérité économique au profit des collectivités, la promotion de la diversité, la mise en oeuvre d'une gestion démocratique : ce sont quelques-uns des nombreux aspects propres à l'économie sociale que nous mettrons en lumière au cours des prochaines semaines et qui démontreront clairement comment cette économie contribue à la qualité de vie dans les communautés et surtout plus humaine ».

Pour aider la population et les futur.e.s entrepreneur.e.s à en savoir plus sur ces sous-thèmes et à les démystifier, des pages spécifiques à chacun d'entre eux ont été créées sur le site web de l'événement :

[www.mois-es.com](http://www.mois-es.com).



*Un partenaire dans l'action !*



On y retrouve notamment des informations personnalisées, tels que des portraits d'entreprises ainsi que des informations sur la tenue d'événements.

Des activités offertes à travers la province

Les différents Pôles d'économie sociale oeuvrant dans toutes les régions du Québec organiseront également une variété d'activités pour sensibiliser la population à l'économie sociale, en plus d'outiller les personnes qui oeuvrent en économie sociale ou qui ont de l'intérêt envers l'entrepreneuriat collectif, notamment en les mettant en contact direct avec des spécialistes du milieu. Panels, midis-conférences, ateliers, webinaires et 5 à 7 ne sont que quelques exemples de la riche programmation prévue à l'occasion du Mois de l'économie sociale.

Pour connaître les activités à venir dans votre région, trouvez votre Pôle d'économie sociale au [www.mois-es.com](http://www.mois-es.com) ou consultez la page Facebook du Mois de l'économie sociale.

À propos du Chantier de l'économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et non partisane qui a pour principal mandat la concertation pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat collectif au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives, mutuelles et organismes sans but lucratif) oeuvrant dans de multiples secteurs d'activités (communications, loisir, technologies, habitation, services aux personnes, ressources naturelles, formation, financement, services de proximité, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieux urbain et rural. À propos des Pôles d'économie sociale Présents dans toutes les régions du Québec, les Pôles d'économie sociale sont entièrement dédiés au développement de l'économie sociale sur leur territoire. Ils sont reconnus comme interlocuteur privilégié sur les questions de l'économie sociale au plan régional. Ils favorisent la concertation entre les différents acteurs de leur milieu et soutiennent la création des conditions favorables à ce modèle entrepreneurial de développement. Ce faisant, ils participent à la vitalité et la diversification économique de leur territoire.

SOURCE Chantier de l'économie sociale

En lire plus: <https://www.lelezard.com/communiqu-19495757.html>

## L'observatoire de l'ACA

Initié par le [RQ-ACA](#) et la [TNCDC](#), ce projet de recherche-action vise à documenter les impacts de la crise de la COVID-19 sur les groupes d'action communautaire autonome et sur les populations qu'ils rejoignent.

Vous avez manqué le lancement de l'Observatoire de l'ACA?

Allez consulter [l'infolettre spéciale](#).



*Un partenaire dans l'action !*



## Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité (FRR)

Ce volet comporte pour sa part deux axes.

### Axe Vitalisation

Le premier axe vise à soutenir des territoires affichant une plus faible vitalité économique et se décline en deux portions complémentaires. La première se déploie à l'aide d'ententes sectorielles de développement appelées ententes de vitalisation et la seconde à travers des appels de projets destinés à soutenir des initiatives de vitalisation locales et ponctuelles dans les territoires de municipalités locales non couvertes par une entente de vitalisation.

- Portion Ententes de vitalisation avec des MRC

Les municipalités régionales de comté (MRC) du cinquième quintile (Q5) ([voir note 1](#)) de l'[indice de vitalité économique \(IVE\)](#) de 2016 sont admissibles ([voir note 2](#)) à une aide financière. Toutes les MRC qui ne figurent pas dans le cinquième quintile, mais qui affichent un IVE inférieur à -5 ou qui comptent au moins trois localités Q5 selon l'IVE de 2016, sont aussi admissibles à une aide ([voir note 3](#)). Ces MRC peuvent également inclure d'autres localités situées sur le territoire d'application de l'entente sectorielle de développement. Ces localités ne seront toutefois pas prises en compte dans la détermination de l'aide financière.

- Portion Aide à des projets locaux de vitalisation

Il s'agit d'une aide financière ponctuelle destinée à soutenir des projets de vitalisation se déroulant dans les territoires admissibles et dont la réalisation est compromise par une difficulté particulière à compléter le montage financier. L'initiative doit se dérouler notamment dans les territoires de municipalités locales ayant un faible IVE (quintiles 3, 4 ou 5) et qui sont non couvertes par une entente de vitalisation avec leur MRC.

Consultez la liste des municipalités admissibles : [Laurentides](#)  (85 Ko)

Ainsi, une somme de 2,5 millions de dollars par année est réservée à des appels de projets qui seront lancés par le Ministère à l'intention des municipalités locales et des organismes de ces territoires.

Pour l'année 2020-2021, deux périodes d'appel de projets sont prévues :

---

**Dates limites pour déposer une demande**

---

1<sup>er</sup> appel de projets 1<sup>er</sup> décembre 2020

---

2<sup>e</sup> appel de projets 15 février 2021

---




*Un partenaire dans l'action !*



Les organismes suivants sont admissibles à présenter une demande :

- les municipalités locales, les régies intermunicipales, les communautés autochtones et le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James;
- les entreprises d'économie sociale et les coopératives, à l'exception de celles du secteur financier;
- les organismes à but non lucratif;
- les organismes des réseaux du milieu de l'éducation.

Veuillez noter que tous les organismes admissibles doivent résider au Québec et y exercer leurs activités. Les entreprises privées ne sont pas admissibles.

L'organisme qui désire présenter une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets doit faire parvenir à la direction régionale du Ministère le [Formulaire de demande d'aide financière 2020-2021 : Aide financière pour des projets locaux de vitalisation](#)  (89 Ko) dûment rempli.

Pour connaître l'ensemble des modalités de l'appel de projets, veuillez consulter le [Guide Fonds régions et ruralité – Volet 4 Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Aide financière pour des projets locaux de vitalisation](#)  (806 Ko).

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec [la direction régionale](#) du territoire auquel vous êtes associé.

## Favoriser l'autonomie des jeunes



Pour un jeune qui quitte sa famille d'accueil, un téléphone est un outil vital pour bâtir un dossier de crédit et chercher un endroit où vivre, des occasions de formation et un emploi, mais aussi pour rester en contact avec ses amis et ses réseaux de soutien essentiels.

Le programme Mobilité pour l'avenir<sup>MC</sup> est né d'une collaboration entre TELUS, la Fondation pour l'aide à l'enfance du Canada (CAFC) et certaines fondations des centres jeunesse. En fournissant à ces jeunes un téléphone gratuit et un forfait de 3 Go à 0 \$ pendant deux ans, il aide ces jeunes partout au pays à devenir autonomes.

[S'inscrire](#)

[Vérifier l'admissibilité](#)



*Un partenaire dans l'action !*



PRIX HOMMAGE  
BÉNÉVOLAT-  
QUÉBEC 2021

## DITES-LUI MERCI!



**PROPOSEZ SA CANDIDATURE AU  
PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC**

### CATÉGORIES :



**JEUNE BÉNÉVOLE** – Prix Claude-Masson  
(de 14 à 35 ans)



**BÉNÉVOLE**  
(36 ans ou plus)



**ORGANISME**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 5 DÉCEMBRE 2020**

POUR OBTENIR UN FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE  
OU POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

**[www.ditesluimerci.gouv.qc.ca](http://www.ditesluimerci.gouv.qc.ca)**

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales  
[sacais.supportbq@mtess.gouv.qc.ca](mailto:sacais.supportbq@mtess.gouv.qc.ca)



En collaboration avec





## Dates à retenir à l'agenda du CRDSL

### Conseil d'administration

- 18 novembre 2020 à 13h30

### Réunions des membres :

- 20 janvier 2021 à 13h30

## Liens vers les sites des partenaires nationaux

- [RQ-ACA](#)
- [TNCDC](#)
- [RQDS](#)
- [OVSS](#)
- [Collectif des partenaires en développement des communautés](#)
- [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#)

## Liens vers les sites internet des tables locales

- [CDCHL](#)
- [CDE des Laurentides](#)
- [Regroupement des partenaires de la MRC des Pays-d'en-Haut](#)
- [CDC Rivière-du-Nord](#)
- [TCCM](#)
- Table sur la pauvreté de Thérèse-de-Blainville (pas de site internet)
- [RPDS](#)

## Revue de presse

[RQDS, retour sur le colloque d'octobre 2020](#)

[Collectif pour un Québec sans pauvreté, soupe aux cailloux 447](#)

[TCCM, Infolettre Novembre 2020](#)



*Un partenaire dans l'action !*



## Informations et coordonnées

Violaine Guerin, Coordinatrice  
Conseil régional de développement social des  
Laurentides

Tél. : 450-848-7263  
Courriel : [info@crdsl.com](mailto:info@crdsl.com)  
Site web : [www.crdsl.com](http://www.crdsl.com)

**N'oubliez pas d'aller aimer notre page Facebook pour être informé au quotidien sur les nouvelles en lien avec le développement social!**

Pour toute information vous pouvez aller  
consulter le site internet du CRDSL



CONSEIL RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
DES LAURENTIDES

Si vous souhaitez diffuser de l'information dans le bulletin régional, la faire parvenir à [info@crdsl.com](mailto:info@crdsl.com) au plus tard le 5 de chaque mois.



*Un partenaire dans l'action !*